



# Peu d'efforts !

**Malgré les bons résultats de 2015, le Groupe Orange ne semble pas disposé à redistribuer correctement aux salariés le fruit de leur contribution collective. Pour la CFDT, la NAO doit être un signe fort de reconnaissance de la mobilisation des salariés.**



## Le bilan de la mise en œuvre de l'accord 2015

La négociation, qui vient de s'engager, a été précédée par le bilan de la mise en œuvre de l'accord mis en œuvre en 2015, qui a mis en évidence que 73 631 salariés ont bénéficié de mesures d'augmentations collectives :

- ✚ 2,2% d'augmentation moyenne pour les non cadres et 1,6% d'augmentation en moyenne pour les cadres.
- ✚ 706 salariés ont perçu la mesure de correction d'écart salarial.
- ✚ 2 674 salariés ont perçu les mesures « début de carrière ».
- ✚ 8 362 salariés non cadres et 8 842 cadres ont perçu une mesure « bas salaire »
- ✚ 35 817 fonctionnaires (des classes I et II) ont bénéficié d'une augmentation de 180 € du CFT, dont 1 200 qui ont reçu 100 € supplémentaires de la mesure « bas salaire inférieur à 27 000 € » ;
- ✚ 7 291 salariés ont été promus, y compris les promotions d'ordre « technique » (mesures spécifiques 15 points et II.3).
- ✚ 10 880 salariés ont perçu une Mesure Emploi et Compétence (MEC).

**Mais malgré tout, nous avons conscience qu'il reste encore du travail pour effacer les inégalités qui persistent au sein de notre entreprise !**

## Un contexte « plus favorable » pour la négociation 2016

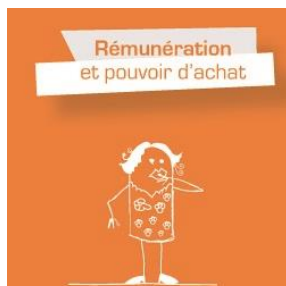
Au-delà du niveau de l'inflation et de l'activité du secteur des télécoms en France en 2015, d'autres éléments plaident pour nos revendications CFDT en faveur d'augmentations salariales à Orange cette année:

- ✚ Nos bons résultats en France, les meilleurs depuis plusieurs années de perte de Chiffre d'Affaires, et nous pouvons en être collectivement fiers !
- ✚ Un début de reprise économique à laquelle il ne manque plus que l'augmentation du pouvoir d'achat pour que notre économie redémarre réellement.

Il convient de savoir augmenter les salaires, et les grandes entreprises avec de bons résultats financiers comme la nôtre doivent montrer l'exemple.

**Par l'investissement de tous les acteurs du Groupe depuis plusieurs années**, la marque Orange ne cesse d'être reconnue dans le monde entier et notre groupe devient l'acteur incontournable des télécoms en France, mais aussi en Europe et dans le monde. Sa valeur n'a jamais été aussi forte !

N'oublions pas que l'ensemble du bilan 2015 a été rendu possible grâce à la négociation d'un accord salarial signé par la CFDT.



Retrouvez ce tract et nos informations CFDT sur [Intr@noo](mailto:Intr@noo) / [Espace syndicats](#)

Et sur Internet:

<http://www.f3c-cfdt.fr/entreprises/orange>  
<http://www.facebook.com/dsccfdt.orange>  
[http://twitter.com/CFDT\\_FTOrange](http://twitter.com/CFDT_FTOrange)



Avec notre Webzine, retrouvez le point de vue CFDT sur l'actualité d'Orange  
 Inscrivez-vous ! [contact@cfdt-orange.fr](mailto:contact@cfdt-orange.fr)



## Les principales revendications de la CFDT

Pour la **CFDT**, le niveau d'inflation ne doit pas être un prétexte à une nouvelle modération salariale et la NAO doit être un signe fort de reconnaissance envers les salariés.

La négociation 2016 sera l'occasion pour la **CFDT** de remettre sur la table des problématiques déjà évoquées l'année dernière pour lesquelles la direction, malgré de long débats contradictoires, n'avait pas répondu positivement :

- Une grille minimale interne des salaires par bande
- Des promotions nettement plus valorisées que les MEC
- Des bilans de l'accord par établissements principaux et secondaires

Mais aussi des revendications spécifiques à 2016 :

- Avoir une enveloppe supérieure à 2015 du fait du contexte
- De la transparence dans les MEC
- Proposer des parcours à l'ensemble des salariés classifiés en « Da »

Et des revendications anciennes, mais plus que jamais d'actualité:

- Traiter définitivement les bas salaires
- Un salaire minimum égal au plafond de la sécurité sociale pour les cadres
- Traiter les inégalités H / F

## Les premières propositions de la direction

Avec l'annonce d'une enveloppe de 0,8 puis de 1,15%, lors des deux premières séances de négociation, il est clair que la **CFDT** attend une évolution des premières mesures mises sur la table par l'entreprise, soit pour l'instant:

- ✚ Une augmentation envisagée pour les salariés de droit privé des groupes d'emplois B, C et D de 165 € brut annuels pour une activité à temps complet.
- ✚ Pour les cadres des niveaux Dbis, E, F et III.1 à IV.4 une augmentation individuelle envisagée du salaire de base d'un montant minimum de 150 € brut annuels (*base temps complet*).
- ✚ Un budget moyen envisagé pour les mesures emploi et compétences de 0,5% des salaires de base / salaires globaux de base annuels des salariés en activité au 31 décembre 2015. Montant d'augmentation minimum de 3 % ou 800 €.
- ✚ Un budget moyen de 0,35 % envisagé pour les promotions des salariés de droit privé des groupes d'emplois B, C, D et fonctionnaires des classes I et II (*niveaux d'emplois avant promotion*).
- ✚ Un budget moyen de 0,15% à 0,2% envisagé pour les promotions des salariés de droit privé des groupes d'emplois Dbis, E, F, G et fonctionnaires des classes III et IV (*niveaux d'emplois avant promotion*).
- ✚ La promotion se traduirait par une augmentation minimum du salaire de base de 3% avec un montant minimum de 800 € brut en base annualisée pour une activité à temps complet.
- ✚ L'accès à un niveau d'emploi de cadre (*accès niveau Dbis ou III.2*) serait quant à lui, accompagné d'une augmentation minimum du salaire de base de 6% avec un montant minimum de 2 000€ brut en base annualisée pour une activité à temps complet.

**Nous attendons de la direction de nouvelles propositions qui reconnaissent l'engagement de l'ensemble des salariés à la performance de l'entreprise.**

**La CFDT s'engage et ne lâche rien afin d'obtenir de meilleures propositions de l'entreprise dans cette négociation pour le pouvoir d'achat des salariés !**

Fédération CFDT Communication, Conseil, Culture  
47-49, avenue Simon Bolivar – 75950 Paris Cedex 19

La négociation 2016 est l'occasion pour la CFDT de remettre sur la table des problématiques déjà évoquées l'année dernière pour lesquelles la direction, malgré de long débats contradictoires, n'avait pas répondu positivement.

La direction devra prendre en compte l'ensemble de nos revendications afin de revenir avec une enveloppe globale qui puisse satisfaire tous les salariés de notre entreprise.

